

REÇU 15 JUIN 2018



Québec, le 6 juin 2018

Monsieur Marc Plourde
Président-directeur général, Fédération des pourvoiries du Québec

Monsieur Jean Boudreault
Président, Fédération québécoise pour le saumon atlantique

Monsieur Marc Renaud
Président, Fédération québécoise des chasseurs et des pêcheurs

Monsieur Jacques Smith
Président, Zecs Québec

Monsieur Michel Dorval
Président, Regroupement des locataires de terres publiques du Québec

Monsieur Lucien Gravel
Président, Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec

Objet : Propositions du Parti Québécois pour les chasseurs et les pêcheurs

Partenaires du secteur faunique,

Le Parti Québécois qui forme l'opposition officielle depuis avril 2014 à l'Assemblée nationale du Québec, a joué un rôle de premier plan au cours des dernières années, afin de surveiller et dénoncer au besoin les décisions du gouvernement libéral, au nom de la défense des intérêts des chasseurs et pêcheurs du Québec.

Que ce soit à l'Assemblée nationale ou dans les médias d'information, j'ai, en ma qualité de député de Bonaventure et porte-parole de l'opposition officielle en matière de forêts, de faune et de parcs, profité de toutes les occasions pour surveiller les décisions gouvernementales et interpeller directement le ministre de la Faune.

Depuis 2014, l'opposition officielle a dénoncé les décisions suivantes prises par les ministres Laurent Lessard et Luc Blanchette, croyant qu'elles nuisaient de manière importante à l'économie faunique et à l'expérience des utilisateurs:

- Hausse des permis de pêche de 42% et des permis de chasse de 24% et 21%
- Hausse des baux de villégiature, pouvant aller jusqu'à 530%
- Inaction dans le dossier des rampes de mises à l'eau
- Baisse du nombre de permis de pêche vendus de 83 000 depuis 2014
- Fin de l'utilisation du poisson appât
- 1218 dossiers abandonnés à cause de la non-translation de l'ordonnance de pêche
- Vente illégale de permis de dindon sauvage
- Fin de la chasse au caribou dans le Nord-du-Québec
- Aucun plan d'aide pour la diversification des pourvoiries du Nord, à la suite de la fermeture de la chasse au caribou
- Sous-financement des Zecs
- Coupe dans les budgets des bureaux des agents de protection de la faune et de dans les ressources sur le terrain
- Inaction dans le dossier de la maladie de Lyme
- Non-adoption du projet de loi 161

Tournée du Québec

En juin 2017, à la suite des nombreuses mauvaises décisions du gouvernement libéral et de l'insatisfaction généralisée du secteur faunique, j'ai entrepris une tournée aux quatre coins du Québec, afin de rencontrer sur le terrain les intervenants du secteur.

Plus de quarante rencontres d'organismes, d'individus et de groupes du secteur ont été effectuées dans une quinzaine de régions.

Un constat généralisé s'est dégagé de l'exercice : le gouvernement n'avait aucun plan pour les chasseurs, les pêcheurs, les trappeurs et les villégiateurs et il n'a jamais considéré le secteur à son plein potentiel et à sa juste valeur.

Propositions du Parti Québécois

Le Parti Québécois s'est donc servi des constats des rencontres et des solutions présentées par les intervenants pour énoncer des propositions sous forme d'engagements électoraux qui permettraient de relancer durablement l'économie faunique et de répondre à plusieurs problèmes énoncés par vos organisations au cours des dernières années, dont la régression des conditions de pratique du prélèvement faunique, la rupture de clientèle et le manque de relève, ainsi que la diminution d'une accessibilité abordable au territoire public du Québec.

Le Parti Québécois a toujours été un grand défenseur de la forêt publique québécoise. En 1977, c'est un gouvernement du Parti Québécois qui a redonné la forêt à la population en abolissant les clubs privés et en créant les Zones d'exploitation contrôlées (ZEC). Encore aujourd'hui, le Parti Québécois est le seul parti qui propose une vision pour les régions, qui pense aux chasseurs et aux pêcheurs.

Concrètement, le Parti Québécois entend mettre en place les mesures suivantes au lendemain de l'élection du 1^{er} octobre 2018 :

- Rendre gratuit le permis d'initiation à la chasse pour tous;
- Rendre gratuit le permis de pêche pour les moins de 18 ans;
- Diminuer de 20 % le prix des permis de pêche;
- Doubler progressivement le nombre de baux de villégiature tirés au sort annuellement;
- Rétablir la table de concertation pour déterminer les coûts des baux de villégiature et la cote qui s'y rattache;
- Mettre en place une stratégie nationale pour limiter les coûts des rampes de mise à l'eau;
- Permettre la pêche avec poisson appât en mettant en place un processus de traçabilité;
- Augmenter le nombre d'agents de protection de la faune sur le terrain.

Nos propositions visent à faciliter l'accès à la faune québécoise, en le rendant plus abordable. Ainsi, davantage de familles pourront profiter des grands espaces, des campings, de la nature et de ses bienfaits. Un État fort au service des chasseurs et des pêcheurs, c'est une approche ambitieuse pour redonner aux Québécois les moyens et le goût de renouer avec des loisirs qu'ils avaient délaissés.

Agréez, chers partenaires fauniques, l'expression de mes sentiments distingués.



Sylvain Roy
Député de Bonaventure
Membre du Bureau de l'Assemblée nationale
Porte-parole de l'opposition officielle en matière de forêts, de faune et de parcs